



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Décembre 2014

Edito



Après un automne particulièrement clément durant lequel nous avons pu profiter d'un beau soleil et de températures douces, nous voici rentrés réellement dans l'hiver.

Le mois de décembre est traditionnellement le temps de l'Avent, mais également le moment où nous fêtons le passage d'une année à l'autre. Ce douzième mois de 2014 n'échappera sûrement pas à cet usage.

Localement, vous pourrez assister ou prendre part aux diverses manifestations organisées dans notre village. Le Marché de Noël se tiendra les 6 et 7 décembre dans les salles Saint Michel et de l'Amitié, les plus jeunes pourront profiter du passage de Saint Nicolas le 6 décembre. Les fêtes de Noël de l'Age d'Or et du HEC seront organisées le 14 décembre. Pour les amateurs de musique, l'ADEM'OH sera en représentation pour son concert de Noël le 21 décembre.

J'invite vivement ceux qui le peuvent à consulter le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>. Vous y trouverez l'agenda des manifestations de cette fin d'année mais aussi d'autres informations utiles.

Sur ces quelques lignes, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nathan GRIMME



Fleurissement d'hiver



Le cimetière, le 1^{er} novembre



Enlèvement poteau EDF, rue d'Eguisheim



Les médaillés du 11 novembre



Commémoration de l'Armistice



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Les fêtes de Noël approchent, les illuminations, les sapins et les marchés de Noël sont en place pour nous le rappeler. Ainsi, tout sera prêt pour recevoir le Père Noël.

Cela s'est passé ...

- Le mois de novembre a été ponctué par les assemblées générales des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Trois-Châteaux, des escrimeurs du HEC, des bénévoles du Coup de Main, du Comité des fêtes, organisateur du marché de Noël, des joueurs de tennis de l'Asiet et des musiciens de l'Adem'Oh. La municipalité y était à chaque fois représentée.
- Une dizaine d'artistes locaux ont répondu à l'invitation de la commune leur permettant ainsi de présenter leurs réalisations lors du week-end qui leur était dédié salle Saint-Michel. Tout était parfait, les visiteurs étaient nombreux et nous avons pu découvrir de nombreux talents « cachés ». Une manifestation à reconduire !
- La réunion du comité consultatif communal (CCC) a permis au chef de corps, l'adjudant David Wiest, de faire le point sur le corps local des sapeurs-pompiers avec les élus, un corps dynamique qui fait ses preuves sur le terrain tout au long de l'année.
- La réunion du conseil d'école a été l'occasion de faire un état des lieux sur la rentrée scolaire, l'enseignement du bilingue, les rythmes scolaires, les projets, ...
- Les habitants ont fortement participé à la cérémonie de l'Armistice où de nombreuses personnes ont été honorées pour les services rendus. Ainsi, la médaille de bronze du mérite UNC a été remise par le président de la section locale de l'UNC M. Amand Fonné à Mmes Christiane Galet, Hélène Koenig et à M. Joseph Vorburger, la médaille du Djebel à M. Michel Kopacz (argent) et à M. André Furstenberger (bronze).
- La Comédie de l'Est a fait salle comble lors de la représentation de « Pourquoi j'ai jeté ma grand-mère dans le Vieux-Port », interprétée par le comédien Patrice Verdeil.
- Seule une dizaine de personnes s'est déplacée pour la conférence sur le Tadjikistan avec Nicolas Pernot. Faut-il reconduire de telles conférences ?

Quelques nouvelles brèves ...

Délinquances, cambriolages

Nous avons reçu le Commandant Mutelet, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Colmar pour faire le point sur la situation de la délinquance localement mais également sur le plan régional. Dans notre village, les statistiques ne sont pas bonnes, et la situation s'aggrave ces derniers temps, et ce, malgré la veille continue de la gendarmerie.

Encore les vendredi 14 et jeudi 20 novembre, 4 cambriolages et 2 tentatives ont eu lieu dans notre village durant la journée. Par conséquent, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants et attentifs notamment lors des allées et venues de personnes suspectes. **Surtout, n'attendez pas et appelez directement les gendarmes en faisant le 17.**

Dès à présent, nous vous invitons à participer à la réunion d'information fixée au **vendredi 21 décembre à 19h30, salle Saint-Michel.**

Opération « mise à disposition de poules » par la CAC

44 foyers ont déposé un dossier pour recevoir un couple de poules dès le printemps prochain. Un rapide calcul permet de constater que cela réduira de plus de 13 tonnes l'enlèvement de déchets ménagers (150 kg/poule x 2 x 44 foyers).

Les incivilités ...

Nous n'évoquerons pas les récurrentes incivilités (insalubrité des abris de la gare, déjections canines sur les trottoirs, places, espaces verts, terrain de foot près des écoles), mais nous reviendrons sur les bennes enterrées, régulièrement bouchées par des cartons non coupés ou mal pliés. D'autres constats sont également faits. En effet, les agents y ont découvert récemment un sac rempli de sous-vêtements ou sont intervenus auprès d'un habitant qui était en train d'y enfiler un carton rempli de gravats.

Sur l'aire de dépôt des déchets verts, des pieds de meubles ou des gravats ont déjà été découverts. Que faire face à de tels comportements ?

Bennes supplémentaires

Deux bennes papier/plastique supplémentaires ont été installées en ce début de mois dans la cour de l'Hôtel de Ville. Ce sont à présent 3 bennes à papier/plastique et 1 benne à verre qui sont à la disposition des habitants à cet endroit. Un grand MERCI à la CAC qui a totalement pris en charge ces travaux.

Pour conclure, nous vous invitons à venir aux nombreuses manifestations qui auront lieu au courant de ce mois de décembre (voir agenda page 3).

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Votre Maire, Gérard HIRTZ

AGENDA

DECEMBRE 2014

- 5 Marché de la Saint Nicolas au périscolaire
- 6 Passage de Saint Nicolas
- 6 et 7 Marché de Noël, salle Saint Michel
- 14 Fête de Noël de l'Age d'Or
- 19 Réunion avec la gendarmerie
- 20 Fête de Noël Escrime
- 21 Concert de l'orchestre de l'ADEM'OH à l'église

JANVIER 2015

- 7 Vœux du Maire
- 9 AG AAPMA (pêche)
- 10 Crémation des sapins
- 16 AG Arboriculture
- 23 Soirée jeux Périscolaire
- 30 Collecte de sang
- 31 Cross corporatif Liebherr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AIRE DE DECHETS VERTS

A compter du 1^{er} décembre 2014

de 15 h à 16 h

les lundis, mercredis
et samedis (sauf jours fériés)



ASSOCIATION D'ARBORICULTURE

Une taille d'hiver sur pruniers en haute tige aura lieu le **samedi 13 décembre à 14h00** au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de ville de Herrlisheim.

Vous êtes cordialement invités par les moniteurs de l'association d'arboriculture de Herrlisheim et environs.

PREVENTION CAMBRIOLAGES

Suite à la très nette recrudescence des cambriolages dans notre village (une vingtaine du 1^{er} janvier à mi-octobre 2014 et 6 les 14 et 20 novembre), la gendarmerie organise une réunion d'information

Vendredi le 19 décembre 2014 à 19 h 30
Salle Saint-Michel

Prévenir - Sécuriser - Alerter

Ces trois points ainsi que la participation citoyenne seront évoqués lors de cette soirée.

Vous êtes cordialement invités.



FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront ouverts les :

- Mercredi 24 décembre de 8 h à 12 h
- Mercredi 31 décembre de 9 h à 11 h

Ils fonctionneront aux horaires habituels les autres jours (sauf jours fériés).



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée du **18 décembre 2014 au 5 janvier 2015**.

Réouverture à partir du **mardi 6 janvier 2015**.
L'équipe de bénévoles vous retrouvera pour une nouvelle année de lecture.



ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA »

Le Freschahissala sera fermé
du **lundi 22 décembre 2014**
au **vendredi 2 janvier 2015 inclus**.



SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2014

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014
Informations légales
Tableau des effectifs
Voirie communale : actualisation
Rue du Stauffen : approbation du plan d'alignement
Plan communal de sauvegarde : validation
Aire de déchets verts : convention de partenariat avec la CAC
Décisions modificatives n° 4
Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte-rendu de la séance du 30 septembre 2014 est approuvé.

3. Informations légales

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

Section 38, parcelle n° 212/48 (Rue de Marbach)

Section 37, parcelle n° 71 (26 rue de la Gare)

Section 49, parcelle n° 165/9 (Heilig Kreuzgaerten ou impasse des Roseaux)

4. Tableau des effectifs

Le Maire présente le tableau des effectifs tel qu'il existe aujourd'hui et les évolutions qui pourraient y être apportées, après avis du Comité technique paritaire (CTP) du Centre de gestion sur les suppressions de poste.

FILIERE ADMINISTRATIVE :

Postes créés : 6

Proposition : 4 (1 attaché et 3 adjoints administratifs)

FILIERE TECHNIQUE :

Postes créés : 10

Proposition : 6 (1 agent de maîtrise et 5 adjoints techniques)

FILIERE MEDICO-SOCIALE :

Postes créés : 4

Proposition : 3 (1 ATSEM et 2 agents sociaux)

Le conseil municipal prend acte et devra valider le tableau des effectifs actualisé, après avis du CTP .

5. Voirie communale : actualisation

Le Conseil municipal approuve le rajout de l'Allée du Printemps, créée dans le cadre de l'aménagement des abords des écoles (118 mètres), dans la longueur de la voirie communale qui sert de base pour le calcul de la Dotation globale de fonctionnement. La longueur de la voirie communale est désormais de 9 973 mètres.

6. Rue du Stauffen : approbation du plan d'alignement

Le Conseil municipal approuve le plan d'alignement concernant la rue du Stauffen dont les travaux de viabilisation ont été réalisés dans les années 1995/2000, conformément aux procès-verbaux d'arpentage établis en juillet 1994 et mars 1995.

Dans le cadre de la procédure de transfert d'office des parcelles 439 et 443 (section 39), engagée lors de la séance du 30 septembre dernier, M. Gilbert MOSER est désigné Commissaire enquêteur. Les dates de l'enquête publique seront précisées prochainement.

7. Plan communal de sauvegarde : validation

Le Conseil municipal approuve ce plan, obligatoire, qui regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de crise majeure. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La CAC avait fait un groupement de commandes pour ses communes membres fin 2012 et a financé la réalisation de ces plans communaux de sauvegarde.

Il est consultable en Mairie.

8. Aire de déchets verts : convention de partenariat avec la CAC

Le Conseil municipal approuve la convention de partenariat signée pour un an à compter de la date de mise en route de la plateforme, soit le 8 septembre 2014, entre la commune et la CAC pour l'aire de déchets verts.

Cette convention encadre le fonctionnement du nouveau site expérimental dédié au stockage et au broyage des déchets verts sur le parking de la Gare et précise le rôle de la commune (gestion du site, broyage, ...) et de la CAC (prise en charge des frais d'investissement et du traitement des déchets) pour cette opération.

A l'issue de cette année de fonctionnement, un bilan sera dressé pour envisager une suite à l'opération.

9. Décisions modificatives n° 4

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
2315- Aménagement de trottoirs RDI (opération 20121)	11 476,25 €	2315- Atelier communal (opération 20132)	11 476,25 €
TOTAL	11 476,25 €	TOTAL	11 476,25 €

10. Divers

Sont évoqués :

- la recrudescence des cambriolages et les mesures de prévention à prendre par les habitants,
- les nouveaux horaires d'ouverture de l'aire de déchets verts de 15 à 16 h les lundis, mercredis et samedis, à partir du 1^{er} décembre 2014,
- la remise en état et l'harmonisation des panneaux des commerçants, artisans, viticulteurs et restaurateurs, les bons de commande devant être retournés pour le 15 novembre 2014,
- l'installation de 2 bennes supplémentaires financées par la CAC, sur le parking de la mairie,
- la mutualisation des 2 ATSEM pour le travail à effectuer dans les différentes classes de l'école maternelle,
- le bilan positif de l'exposition des Talents locaux,
- la Journée citoyenne pour laquelle une 1^{ère} réunion s'est tenue le 6 octobre. Une nouvelle réunion est prévue en janvier 2015,
- l'avis d'appel public à la concurrence pour choisir le bureau d'études chargé de la révision du PLU, avec retour des offres pour le 19 novembre,
- les manifestations futures : théâtre avec la Comédie de l'Est le dimanche 16 novembre à 17h00 et la conférence sur le Tadjikistan le 17 novembre à 19h30, salle St Michel.

Fin de la séance à 19h55

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**



ABUS ? ARNAQUE ?

REPARATIONS, FUITES

Vous avez probablement reçu une proposition de contrat d'assistance réparations fuites de la société Générale des Eaux Services. Cette proposition n'a strictement aucun rapport avec la Colmarienne des Eaux qui intervient pour la CAC dans la commune. **Avant de souscrire un tel engagement, lisez attentivement les termes du contrat.**

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Des habitants nous ont signalé avoir été contactés pour la vente et la pose de panneaux photovoltaïques pour des coûts avoisinant les 30 000 euros. Avant de vous lancer dans une telle opération, prenez toutes les précautions utiles et nécessaires afin d'être sûr qu'il ne s'agit pas d'une arnaque. Une fois le bon de commande signé et le délai légal de rétractation dépassé, vous serez lié contractuellement à cette société.

ENTREE EN VIGUEUR DES DETECTEURS DE FUMEE



Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé **au plus tard le 8 mars 2015**. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes de certains immeubles, avant cette même date, pour éviter la propagation d'incendie.

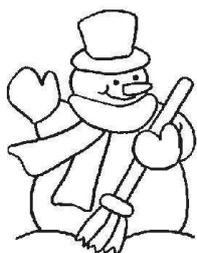
EMPLACEMENT DU DEFIBRILLATEUR

Rappel

Le défibrillateur se trouve sur
la façade Nord
de l'Hôtel de Ville



NEIGE - VERGLAS : petits rappels



En cas de verglas ou de chute de neige, du sel sera à votre disposition dans le bac placé dans la cour arrière de la mairie. Merci de bien vouloir vous limiter à un seau par foyer (env. 10 kg).

Il est précisé :

- que la commune ne fera pas de salage dans le village,
- que le dégagement des trottoirs incombe aux riverains.

En cas de fortes chutes de neige, nous passerons la lame et il faudra adapter la vitesse dans les rues en fonction du danger existant.



URBANISME - LA DECLARATION PREALABLE

Pourquoi une déclaration préalable ?

La déclaration préalable permet de vérifier qu'un projet de construction respecte les règles d'urbanisme locales en vigueur : Plan Local d'Urbanisme (PLU), code de l'urbanisme, ...

Quels sont les travaux concernés et dans quel cas faut-il déposer obligatoirement une déclaration ?

La déclaration préalable concerne les travaux et opérations suivantes :

- création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol de moins de 20 m²,
- changement de destination d'un local,
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant,
- remplacement de menuiseries,
- percement de nouvelles fenêtres ou portes,
- ravalement de façade si changement de couleur
- ravalement de façade sans changement de couleur si immeuble situé dans le périmètre des monuments historiques,
- réfection de la toiture
- création ou remplacement de murs de clôture
- ...

Les formulaires sont disponibles à la mairie. Le délai d'instruction d'une déclaration est d'un mois et peut être supérieur si le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin doit être consulté.



CYCLISTES DANGEREUX

Il nous a été signalé que de nombreux cyclistes circulent sans lumière ni gilet jaune quand il fait nuit, pour les déplacements intra-muros ou les trajets village/gare, ce qui représente un vrai danger pour eux mais aussi pour les automobilistes.

Nous voulons sensibiliser ces personnes pour qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires et utiles afin d'éviter tout accident.

Par la suite, nous demanderons à la gendarmerie d'effectuer des contrôles

LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Liste des parents élus au conseil d'école 2014 / 2015 :

- Virginie BAUER
- Nathalie FILALI
- Sandrine FRANCESCHINI
- Claire FREY
- Laurence KREMPPER
- Cécile MUNSCH
- Benoît ROST

Ces parents siègeront aux réunions du conseil d'école, aux côtés des enseignantes.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	janvier 2014	novembre 2014
Femmes	28	30
Hommes	45	47
Total	73	77
Demandeurs d'emploi indemnisés	57	58
Demandeurs d'emploi non indemnisables	16	19

Infos et services

AVIS DE LOCATION DE TERRES COMMUNALES

La commune met en location plusieurs terres :

Par bail précaire, avec obligation de conserver ces terrains en herbe :

section 61, parcelle 35 (Ententränk), d'une contenance de 94,47 ares

section 62, parcelle 103 (Auf den Schlittweg), d'une contenance de 31,46 ares

Par bail de 9 ans, renouvelable :

section 62, parcelle 46 (Kaibacker), d'une contenance de 202,82 ares : bail de 9 ans renouvelable

section 66, parcelle 136 (Untere Hoehe), d'une contenance de 84,30 ares : bail de 9 ans renouvelable

Prix du fermage : maxima de l'indice national constaté par arrêté préfectoral (soit 1,52 euro / are en 2014/2015), payable à terme échu.

Critères de sélection des candidatures :

- jeune agriculteur
- exploitant de la commune (à temps plein)
- exploitant qui possède le moins de terre communale

Les candidatures sont à adresser à la Mairie pour le 12 décembre dernier délai.

RUE DU STAUFFEN : enquête publique relative au projet de transfert dans le domaine public des parcelles 439 et 443 (section 39)

L'enquête publique se déroulera du 8 au 22 décembre 2014, avec permanences du Commissaire enquêteur le lundi 8 décembre de 14h00 à 16h00 et le vendredi 19 décembre de 9h00 à 11h00 à la mairie.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents aux jours et heures ouvrables de la mairie durant cette période et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser (par courrier ou par mail) au commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour approuver le projet de transfert dans le domaine public communal est la commune de Herlisheim-près-Colmar par voie de délibération du conseil municipal.

CHASSE 2015-2024

L'adjudication publique de la chasse pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 aura lieu le mardi 20 janvier 2015 à 18h00 à la mairie.

Lot 1 (à l'est de la voie ferrée) :

Surface : 310,05 ha dont 10 ha boisés

Mise à prix : 4 200 euros

Lot 2 (à l'ouest de la voie ferrée) :

Surface : 281,97 ha

Mise à prix : 1 585 euros



Le dossier complet d'adjudication est consultable en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Les déclarations de candidature devront parvenir en mairie pour le 19 décembre 2014 à 12h00 ; se référer à l'article 6 du cahier des charges type des chasses communales pour la constitution du dossier de candidature.

Animations de Noël

PASSAGE DE SAINT NICOLAS ET DU PERE FOUETTARD A DOMICILE

le 6 décembre 2014 à partir de 16 h 30

Organisation : FRESCH'N CO.

Comme chaque année, nous vous proposons
un panier garni au prix de 10 € par enfant.

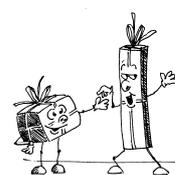
Réservations : **06 87 31 64 91**



Marché de Noël

6 et 7 décembre 2014 - Salle St Michel

Liste des exposants



SCHILLINGER Colette		Anges - Bijoux - Décors de Noël
LES JOLIS MOLLETS		Petits gâteaux
CLADEN Sonia		Suspensions de Noël, boîtes décorées
ECOLE MATERNELLE	A black and white line drawing of a busy market stall with people, tables, and various goods.	Bricolage fait par les enfants
ROHMER Viviane		Bijoux (fait main)
LES GRENOUILLES SPORTIVES		Bricolage - Décorations de Noël
SENN Annick		Cœurs en tissus
FURSTENBERGER André et Yvette		Vin chaud, café, chocolat et articles de fêtes de Noël
GOBERT Annie		Décos - Chapeaux - Tabliers
MULLER Bernard		Pommes et jus
MASSON Karin		Bijoux, bredalas
COMMUNAUTE DE PAROISSE 3 CHATEAUX		Produits solidarité
KOENIG Jean Luc		Création Noël en bois
FURSTENBERGER Franca		Confitures maisons, miel labellisé IGP
BOMBENGER Angèle		Echarpes en tissus (fait main)
BOMBENGER Nicole		Décors lumineux en bois (fait main) - Objets en feutrine

Inauguration : samedi 6 décembre à 15 h

Tombola : samedi et dimanche
Plusieurs lots à gagner

Horaires d'ouverture : **samedi de 14 h à 18 h / dimanche de 10 h à 18 h**

Etat Civil - Vie associative

Les grands anniversaires du mois de décembre

GLEE Annette, 75 ans, le 2
VOGEL Denise, 77 ans, le 2
PRADINES Louise, 82 ans, le 11
SCHITTLY Liselotte, 77 ans, le 12
BARBARAS Jean-Pierre, 75 ans, le 20
ROHMER Hélène, 87 ans, le 21
FREYDRICH Christiane, 75 ans, le 23
STRUB Achille, 77 ans, le 24
BANNWARTH Justin, 84 ans, le 25
HUGUENOT Pierre, 81 ans, le 25

Bon anniversaire !



MARIAGE



**GEILLER Arnaud et
FAHRNER Agnès**
le 22 novembre

NAISSANCE

Tom RINDERKNECHT
le 10 novembre



DECES

SPINNHIRNY Hubert
le 13 novembre

BLONER Carmen
le 19 novembre

Le guide 2014/2015 des associations locales est disponible au secrétariat de la mairie.

Vous y trouverez les informations utiles sur toutes les associations du village :

A.A.P.M.A (pêche), A.S.H section football, A.S.I.E.T (tennis), Adem'oh (musique), Amicale des donateurs de sang, Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers, Association d'arboriculture, Association le Coup de main, Association Quilles Herrlisheim, Chorale Sainte Cécile, Club de l'âge d'or, Comité des fêtes, Conseil de fabrique de l'église, Freschahissala (périscolaire), Herrlisheim Escrime Club, Kdanse & Art, les Grenouilles sportives, les Jolis Mollets, les Sapeurs Pompiers, la troupe théâtrale de Herrlisheim, l'U.N.C. (Anciens Combattants).



Petites annonces



LOCATIONS - VENTES IMMOBILIERES

Jeune couple cherche sur Herrlisheim ou dans un rayon de 10 km, une maison minimum 120 m², 4 chambres, 2 salles de bain avec terrain de 500 m² minimum.

Sous-sol impératif.

Pas de gros travaux.

Budget maximum : 275 000 €

Tél. 06 03 80 52 61

En raison du changement d'affectation du logement qu'elle occupe, une dame de Herrlisheim cherche un appartement 3/4 pièces pour 2 personnes sur Herrlisheim

Tél. 03 89 86 06 02

Personne cherche à louer un garage dans Herrlisheim.

Tél. 03 89 49 25 95 ou 06 71 72 54 36

Location surface de stockage / dépôt : 200 m²

Porte sectionnelle sécurisée 4.5 x 3 m

Zone artisanale de Herrlisheim (68).

Bâtiment bois neuf - gardien jour & nuit.

Prix : 1 150 € HT / mois hors charges.

Tél. 03 89 86 44 66



ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle dispose d'une place pour un enfant de 3 à 6 ans (en périscolaire et pendant les vacances)

Tél. 03 89 49 28 66

DIVERS

Les Mercredis de l'Apprentissage

La **CCI** organise des réunions d'information sur l'apprentissage les 3, 10 et 17 décembre 2014, de 9h à 11h ou de 14h à 16h, à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au **03 89 20 20 12**

Vends attache remorque pour 206, table de ping pong, radiateur Acova à circulation eau chaude (ch. central).

Tél. 03 89 49 24 07 ou 06 72 60 43 55

Vends broyeur végétaux Bosch AXT Rapid220
Bon état.

Valeur neuf : 250 € - Vendu 90 €.

Tél. 03 89 49 37 57

Vends 3008 Allure - 1,6 HDI - 115 CV - BM6 -
Couleur blanche - 6600 km - 6 mois (personnel usine) -
non fumeur - couche garage.

Tél. 06 89 95 64 66 après 19 heures.

Le Relais Assistantes Maternelles est à la recherche d'une armoire pour ranger son matériel dans la salle des associations au 1^{er} étage de la mairie. L'armoire devra fermer à clés et avoir une profondeur de 60 cm minimum.

Merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

A vendre

Fauteuil relax électrique, multi-positions, de marque Albi.

Cuir de vachette brun, très peu utilisé, état neuf.

Valeur : 1 030 € - Vendu : 600 € à débattre.

Tél. 06 09 59 82 56

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.

Marché de Noël 6 et 7 décembre

Salle St Michel

Horaires d'ouverture :

Samedi de 14 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 18 h



L'ASSOCIATION D'EDUCATION
MUSICALE ET ORCHESTRE DE
HERRLISHEIM,

Sous la direction

de Pascale REMTSCHEK

et de

Marie-Eve FONTAINE - SCHNOEBELÉN

vous propose son

CONCERT DE NOËL

Le 21 décembre 2014,

17h00, en l'église St-Michel

HERRLISHEIM

Entrée libre, plateau.

Vente de pâtisseries, boissons chaudes